

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 181

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 22 BIS

À la fin, substituer aux mots :

« aux submersions marines »

les mots :

« à la submersion marine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.